



Principales dépenses 2024



City stade + Allée béton

Sur l'ensemble des installations des équipements de pratique plein air
80 844 € + 2 664 €

Subventions :

CDA 11 955 € (pratique de la ville)
Département 19 908 €



Démolition piscine + désamiantage

27 480 € + 6 300 €



Voiries

7 rues (enrobé projeté) rues du Moulin, Burelles... **35 500 €**
Piste cyclable rue de l'Océan **5 994 €**

Ecole maternelle

Electricité d'une classe **5 734 €**
Clôture **4 535 €**



Ecole primaire

5 148 €

Réfection d'une partie de la cour



Cantine

Four **8 950 €**
Armoire chauffe plats **4 570 €**
Alimentation électrique **1 683 €**



Balayage rues

(une fois tous les deux mois)
4 158 €



Eclairage Public

Voierie **5 119 €**
Réseau d'électrification **14 688 €**



Espaces verts

38 000 €

Taxe foncière

Cette année encore, la part communale n'a pas augmenté.

Subventions 2025 accordées aux associations

Associations	Montant accordé
Arts et Evolution	900 €
Sports et Loisirs	1 200 €
Comité de Jumelage	1 069,08 €
ASB	1 000 €
L'ACCA	400 €
L'APE	500 €
Le Vieux Tape Cul	250 €
La Maison des Livres	1 200 €
Bébé la Malice	280 €
La Baleinière	865 €
Camaïeux Tronc commun	5 500 €
Camaïeux	30 000 €
TAP de janvier à juin 2025 :	
Arts et Evolutions	335 €
La Fiancée du Pirate	269 €
Total :	43 768,08 €

Numéros utiles



MAIRIE

Avenue de la République
17137 ESNANDES
Tél. : 05 46 01 32 13 • www.esnandes.fr

Lundi, jeudi : 10h00 - 12h30 • 13h30 - 18h00*

Mercredi : **fermé** - exclusivement sur rendez-vous pour l'Etat Civil de 13h00 à 18h00

Mardi, vendredi : 8h30 - 12h30 • 13h30 - 16h30*

Permanences urbanisme :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 10h à 12h30

CCAS :
Sur rendez-vous.
Contacter **M. Gloria** au **05 46 01 68 25**
ou **ccas@esnandes.fr**



*En dehors des horaires d'ouverture, vous avez la possibilité de déposer vos documents dans la boîte aux lettres située sur le côté de l'entrée principale



BUREAU DE POSTE

Du lundi au samedi
de 8h30 à 11h

ECOLE MATERNELLE DE L'OCEAN

Rue Pierre Mendès France
Tél : 05.46.01.30.63

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DU CHEMIN BLANC

Rue des écoles

Tél : 05.46.01.22.31

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ALSH LE CARRELET

Rue des écoles

Tél : 05 46 01 33 48



BIBLIOTHÈQUE

Lundi : de 16h à 18h30
Mercredi : de 15h30 à 18h30
Samedi : de 10h à 12h30

ÉLUS ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

MAIRE
Rémi DESPLANTES

ADJOINTS

- **Sophie PAJOT**
Vie locale, Communication
- **Didier GESLIN**
Finances
- **Raymond PROUX**
Voirie, travaux, espaces verts

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Lucien TEXIER**
Aînés, solidarité, activités sportives
- **Daniel ADRIEN**
Voirie, espaces verts



3 défibrillateurs sont à disposition :

- 1 à la mairie à l'entrée du service CCAS (petit parc)
- 1 à la salle Pousse-Pied à côté de l'entrée
- 1 à la salle Jean Audineau à côté de l'entrée

CONTRÔLES DES TRAVAUX : RESPECTEZ LA RÉGLEMENTATION

Tout projet de construction ou d'aménagement doit respecter les autorisations délivrées par la commune. Afin de garantir cette conformité, dans le cadre de ses missions, la CDA peut contrôler les travaux en cours ou achevés. En cas d'infraction, des sanctions peuvent être appliquées.

Pour éviter tout désagrément, veuillez à bien respecter les autorisations qui vous ont été délivrées. En cas de doute, vous pouvez contacter les services municipaux : **urbanisme@esnandes.fr**

Pour toutes les informations pratiques concernant les services publics, services de santé, commerces, artisans, associations : reportez-vous à l'agenda 2023.



21 Avenue de la République, 17137 Esnandes
Tél. 05 46 01 32 13 - accueil@esnandes.fr - www.esnandes.fr

Bulletin municipal N°82 - Avril 2025 - Dépôt légal N°2204 - Imprimé en 1200 exemplaires
Directeur de publication : Rémi DESPLANTES
Conception et mise en page : FM Design - 06 09 20 99 69 ; Impression : RAYNAUD Imprimeurs



Ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement

esnandes

BULLETIN OFFICIEL # 82 • AVRIL 2025



Chères Esnandaises, chers Esnandais,

Courant septembre 2025, de nouveaux vestiaires pour l'association de football (Association Sportive de la Baie) vont être implantés, dont vous pouvez découvrir le visuel ci-dessus.

Ces vestiaires sont constitués de 4 modules : deux pour les équipes et deux pour les arbitres. Cet équipement permettra d'accueillir des compétitions sur le terrain de foot de notre commune. Je vous espère nombreux et nombreuses pour encourager nos équipes lors de ces manifestations.

La construction de la maison de santé, place Thorens-glières, va débuter début mai 2025 pour se terminer fin 2026. Celle-ci accueillera les praticiens déjà présents

ainsi que de nouveaux professionnels de santé afin de répondre aux besoins des habitants de la commune qui augmentent.

Je vous remercie pour votre confiance et votre engagement envers notre belle commune,

Bien à vous,

Le Maire,
Rémi DESPLANTES



Cadre de vie



Foot

Le permis de construire a été accordé le 06 mars 2025 et l'installation définitive sera effective pour la rentrée 2025. Nous souhaitons le meilleur à l'ASB et aux matchs à venir.

Eglise

Un diagnostic a été demandé en juin 2024 à l'Architecte des Bâtiments de France, le chiffrage qui en découlera est en cours.

Collecte des déchets

Depuis le 3 mars 2025 la collecte est assurée tous les 15 jours, sauf les mois d'été, suivant le calendrier qui vous a été remis. Les poubelles sorties, poignées côté rue et bacs fermés, devront être rentrés après le ramassage, sous peine d'amende.

Un point d'apport volontaire a été installé square des Forêts pour ceux qui n'ont pas la possibilité de rentrer leurs poubelles.

Une enquête est menée par l'Agglo dans notre village pour recenser les équipements et besoins des usagers.



Eaux pluviales

Le réseau d'eaux pluviales est terminé Allée des Tilleuls



Office du tourisme

La Maison de la Baie a été reprise par l'office du Tourisme de la CDA au 1^{er} janvier 2025 avec une réouverture depuis le 2 avril et le maintien des visites des remparts.

Horaires d'ouverture :

• du mercredi au samedi : 11h00 - 13h30 et 15h00 - 18h30

• Dimanche matin : 11h00 - 12h30

• Visites guidées de l'église :

du mercredi au samedi : 10h00 - 14h00 (durée 45 min)
Dimanche à 10h00

Nouveaux horaires de la Mairie

Depuis avril 2025 :

lundi et jeudi : 10h00 - 12h30 - 13h30 - 18h00

mercredi (fermé) :

Ouvert exclusivement sur rendez-vous pour l'Etat Civil de 13h00 à 18h00

mardi et vendredi : 8h30 - 12h30 - 13h30 - 16h30

Vie locale



Du renouveau à la Réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon

La Réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon s'étend sur 4900 hectares et sur 9 communes, dont celle de Sainte-Radégonde-des-Noyers. Partagé entre la Vendée et la Charente-Maritime, cet espace protégé est cogéré par la LPO France (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et l'OFB (Office Français de la Biodiversité) comme un seul ensemble.

A la rentrée scolaire 2024-2025, les CM1/CM2 de l'école d'Esnandes se sont lancés dans l'aventure des Aires Marines Éducatives (AME). Encadrés par leur enseignant

et par la responsable pédagogique de la réserve, les élèves deviennent gestionnaires d'un petit espace de nature sur le littoral, qu'ils ont choisi au niveau de la Pointe Saint Clément. Vous avez d'ailleurs peut-être participé à la collecte en ligne pour financer leur projet et nous vous en remercions.

Pour terminer, le site internet de la réserve fait peau neuve ! Venez (re)découvrir la baie de l'Aiguillon, avec du nouveau contenu et un beau design.



Maison de Santé

Les travaux de la Maison de Santé débiteront en mai 2025, ce qui nous amènera à repenser l'organisation du parking, des flux et du marché. Nous allons donc revoir l'aménagement de la place Thorens-Glières.

Vos conseillers de l'opposition

Les élus de l'opposition sont disponibles pour échanger sur vos attentes ou vos questionnements concernant la commune. Nous ne manquerons pas de faire remonter vos interrogations et observations auprès des élus de la majorité lors des prochains conseils municipaux et défendrons vos légitimes besoins. Vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone. Au plaisir d'échanger avec vous.

Prochaine permanence :

le samedi 07 juin à 10h - Salle Pousse-Pied
Christian FERRET - Frank FLUTRE
Clara FORTUNA - Yohann MAROT
Tél : 06 43 86 61 57 et 06 30 16 58 70
Mail : leselusdopposition.esnandes@gmail.com



Action sociale, Vie scolaire

CCAS

Services du CCAS

- Orientation et information
- Aide alimentaire
- Aide financière
- Instruction des demandes d'aides sociales
- Accompagnement et veilles sociales
- Plan canicule
- Domiciliation

Le CCAS reçoit uniquement sur rendez-vous, sauf urgence sociale, 05 46 01 33 48 - ccas@esnandes.fr

- Code de la route : Nouveau dispositif « Plein Phare » vise à informer et aider les jeunes à passer leur code de la route, une aide financière accordée suivant les critères.

Retour sur actions 2024 Dispositif tranquillité séniors



- Conférence : la dépression des séniors à l'épreuve du passage à la retraite
- La semaine bleue
- L'atelier mémoire
- Le repas des aînés
- Distribution de chocolats
- Bûches offertes à l'EHPAD



Les rendez-vous 2025

3, 10 et 17 juin : « Santé vous bien au volant », ateliers gratuits à partir de 55 ans dans la limite des places disponibles. Inscriptions CCAS

En octobre : Semaine bleue, bowling entre la 3^{ème} Vague et les enfants de l'Accueil de Loisirs

9 novembre : Repas des aînés

Décembre : Distribution des chocolats

La mairie remercie les bénévoles pour la contribution qu'ils apportent à la distribution de l'aide alimentaire.



ECOLE

Effectifs prévisionnel pour la rentrée 2025

Maternelle : 64 - Élémentaire : 124

Il est toujours possible, pour les enfants nés en 2022, de réaliser la pré-inscription pour une rentrée en petite section. Prendre rendez-vous auprès du service enfance/jeunesse : 05 46 01 68 25
ccas@esnandes.fr

Goûter école élémentaire

Tous les jours, pendant la récréation du matin, une collation composée de fruits de saison et de lait est offerte à tous les enfants de l'école élémentaire. Son coût annuel de 2 950 € est entièrement pris en charge par la commune.

Retour à la semaine de 4 jours et fin des TAP

• À la rentrée de septembre 2025, l'État mettra fin à ses aides au financement des Temps d'Accueil Péri-éducatifs, entraînant une perte de 9 000 € de recettes pour un coût de 12 000 €. Ces aides permettaient l'organisation d'activités gratuites les lundis et jeudis de 15h15 à 16h15 pour tous les enfants de l'école élémentaire. Face à cette situation, l'organisation de la semaine scolaire a été rediscutée et la décision d'un retour à une semaine de 4 jours a été entérinée lors du conseil municipal du 18 février.

• Nouveaux horaires des écoles pour la rentrée de septembre 2025
En concertation avec les équipes enseignantes, l'association des parents d'élèves et l'Accueil de Loisirs.

ECOLE MATERNELLE

8h20-8h30	8h30-11h45	11h45-13h35	13h35-13h45	13h45-16h30
Accueil	Classe	Pause méridienne	Accueil	Classe

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

8h25-8h35	8h35-12h05	12h05-13h40	13h40-13h50	13h50-16h20	16h20-16h30
Accueil	Classe	Pause méridienne	Accueil	Classe	Garderie municipale gratuite

Pour être en accord avec le rythme de l'enfant, le choix de matinées plus longues a été fait.

Les TAP depuis 2013

Pendant 12 années, la commune a organisé les TAP. Nous remercions toutes les associations partenaires, les intervenant(e)s et les équipes d'animation de l'Accueil de Loisirs pour leur engagement qui auront permis à tous les enfants de l'école élémentaire de découvrir et de pratiquer gratuitement de nombreuses activités.

Les projets scolaires

La commune accompagne financièrement l'école élémentaire sur des projets d'envergure.

Pour l'année scolaire 2023/2024, 2000€ ont été accordés pour le projet « Constellation », dispositif d'éducation artistique et culturelle créé par le Centre National de la danse.

L'année 2024/2025, c'est un nouvel engagement de 2000€ pour soutenir le projet de création d'une aire marine éducative (AME) qui permettra aux élèves et leur enseignant de gérer de manière participative une zone maritime littorale de petite taille.

Accueil de Loisirs « Le carretet »

Retour sur 2024

A l'exception de la période du mois d'août, l'Accueil de Loisirs a connu, pour cette année 2024, une hausse importante de sa fréquentation. Dans les temps forts, on notera l'organisation des minis séjours au camping de Marans et des soirées comme celle imaginée pour la fête d'Halloween en partenariat avec la boulangerie d'Esnandes.



Fermeture de l'Accueil de Loisirs

Pour rappel, suite à l'enquête menée auprès des familles à la fin de l'année 2024, l'Accueil de Loisirs sera fermé du lundi 24 juillet au vendredi 22 août 2025.